90 SECONDES POUR RÉAGIR!

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de **90 secondes** avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système de s'assurer qu'elle est activée.

Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.

En présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.

Si vous êtes certain que l'alarme est **non fondée**, vous disposez de **90 secondes** pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.



RÉACTION : 90 SECONDES POUR ÉVITER UNE ALARME!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de **90 secondes** aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- être passible d'une amende dans certaines municipalités;
- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre!

Ce dépliant a été réalisé en collaboration avec



Pour plus d'information, rendez-vous au securitepublique.gouv.qc.ca, onglet Sécurité civile et Sécurité incendie.





SI-004 (2015-03)



Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.

TROP D'ALARMES INCENDIE Non fondées au Québec

Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées.

Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses.

Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

PROPRIÉTAIRES

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec fover, salle de bain ou atelier.

Optez pour des détecteurs photoélectriques : ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur.

Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative. il est recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien

Il est déconseillé de la faire activer dans les bâtiments destinés à héberger des personnes dont la capacité d'évacuation est limitée, par exemple les résidences privées pour aînés.

Utilisation du système d'alarme incendie

- Assurez-vous que votre système d'alarme relié à un centre de télésurveillance répond aux normes en vigueur.
- · Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure.
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur le clavier de commande du système ou près de celui-ci.
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme incendie.

Entretien du système

- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans.
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement.
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur. N'ouvrez pas le boîtier.
- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système.
- Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurezvous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION OU EN RÉNOVATION

Conseils lors des travaux dans les bâtiments résidentiels

- Informez-vous auprès du propriétaire sur la manière de désactiver et de réactiver le système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance.
- Demandez au propriétaire, avant de commencer les travaux, d'aviser son centre de télésurveillance au début et à la fin des travaux
- Localisez les fils du système d'alarme, les détecteurs de fumée et de chaleur ainsi que les gicleurs afin de ne pas les endommager.
- Recouvrez chaque détecteur de fumée d'un couvercle rigide et étanche.
- Passez délicatement l'aspirateur sur les couvercles rigides avant de les enlever ainsi que sur les détecteurs à la fin de chaque journée de travail et à la fin des travaux
- Aérez la pièce pendant les travaux.

Plus de 10 % des alarmes incendie non fondées sont occasionnées par des travaux de construction ou de rénovation.

Précaution

Agissez avec précaution lorsque vous utilisez des outils qui provoquent de la fumée, soulèvent de la poussière ou dégagent de la vapeur à proximité des détecteurs de fumée, comme un pistolet chauffant, une torche à l'acétylène ou une sableuse.

Soyez consciencieux quand vous percez un mur, un plafond ou un plancher, car vous pourriez abîmer un fil du système d'alarme.

PROFESSIONNELS DE L'INSTALLATION ET DE L'ENTRETIEN

Recommandations pour l'installation et l'entretien

Recommandez à vos clients de se renseigner sur la réglementation municipale concernant l'installation des systèmes d'alarme.

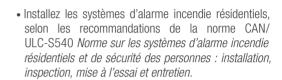
Une alarme incendie non fondée peut :

- miner la confiance de vos clients à l'égard de la fiabilité de leur système d'alarme et des services offerts par votre entreprise:
- faire hésiter vos clients à activer leur système d'alarme, exposant ainsi les occupants et leur domicile aux risques d'incendie.

Installation professionnelle

• Programmez le système avec un premier délai de base de 30 secondes où l'alarme sonne seulement dans la demeure. Si un occupant a appuvé sur une touche du clavier de contrôle, le système devra permettre un second délai de 60 secondes pour composition du code d'accès, ce qui évitera la transmission de l'alarme et cessera la sonnerie.

Informez le centre de télésurveillance des travaux avant l'installation ou l'entretien.



- Privilégiez l'utilisation des détecteurs photoélectriques et des pièces homologuées ULC.
- Installez les détecteurs de fumée, selon les recommandations du fabricant et les normes en viqueur. Les détecteurs se trouvant au sous-sol devraient être placés à proximité des escaliers menant à l'étage.
- Installez un relais de fin de ligne pour signaler une défectuosité au panneau de contrôle du système d'alarme, dans l'éventualité où l'alimentation électrique des détecteurs serait coupée.
- Expliquez à vos clients comment utiliser et entretenir leur système d'alarme.

Entretenez la confiance

Un système d'alarme incendie installé et entretenu selon les normes en vigueur et les recommandations du fabricant constitue la meilleure publicité pour votre

